



# Les ascarides

## Qu'est ce que c'est ?

- Les **ascarides** sont des **vers ronds et allongés d'environ 15cm de long**.
- Famille des nématodes.
- Les espèces sont : *Toxocara canis*, pour le **chien** et *Toxocara cati* pour le **chat**. Plus rarement *Toxascaris leonina*, parasite à la fois des chiens et des chats.



**Transmissible à l'Homme.**



## Signes cliniques



Chez les chiots et chatons :

- une **baisse de forme**,
- un **ralentissement de la croissance**,
- des **troubles digestifs** (vomissements, diarrhée, gros ventre),
- des **troubles respiratoires** (toux à cause de la migration des larves),
- des **troubles cutanés** (poil terne, démangeaisons, pellicules),
- en cas de forte infestation, obstruction ou perforation de l'intestin, entraînant le décès.

Chez l'adulte, les symptômes sont moindres.

## Le cycle de vie



- Les vers adultes vivent dans l'intestin de l'animal.
- On peut les voir dans les crottes ou dans les vomissements.
- Les vers adultes pondent des œufs dans l'intestin qui sont éliminés de l'organisme par les selles.
- Puis ils se répandent dans l'environnement où ils peuvent être ingérés par votre animal.
- Les œufs ainsi avalés libèrent des larves microscopiques dans le tube digestif, elles traversent les organes, remontent dans les bronches et la trachée avant de se transformer en nouveaux vers adultes dans l'intestin.

## Transmission

- **Par ingestion** de viandes crues ou mal cuites, de proies, d'aliments contaminés par les œufs, léchage d'un autre animal dont le poil a été souillé.
- **Pendant la gestation.**
- **Pendant la lactation.**



## Traitements

Il existe plusieurs types de traitements suivant **l'espèce**, et en fonction du **poids**, du **mode de vie** :

- en **pipette** (spot-on) à appliquer sur la peau,
- en **comprimé**,
- en complément du traitement faire un shampoing pour éliminer les œufs sur le pelage.



## Fréquence de vermifugation

- **chiots** : à l'âge de 2 semaines, puis à 4, 6 et 8 semaines, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.
- **chatons** : à l'âge de 3 semaines, puis à 5, 7 et 9 semaines, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.
- **chiens et chats adultes** : tous les 3 mois, (si jeunes enfants ou personnes fragiles toutes les 4 à 6 semaines, réduit totalement le risque de contamination de l'environnement par des œufs).
- **chiennes et chattes reproductrices** : doivent être traitées en même temps que leurs petits. Possibilité en fin de gestation avec un vermifuge larvicide.

**Demandez toujours conseil à votre vétérinaire.**

Nom de l'animal :

Nom du traitement :

Posologie :

Date de renouvellement :